

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
Projet de
cabinet
d'ophtalmo-
logie -
Attribution
d'une
subvention à
l'entreprise
unipersonnelle
du Docteur
Pascal HERVE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 31 août 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le trente-et-un du mois d'Août, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etai^{ent} présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Par procuration : Madame Françoise AMARGER-BRAJON (Monsieur François ROBIN), Adjointe, Monsieur Nicolas TROTOUIN (Monsieur Jean-François BERENGUEL), Monsieur Philippe TORRES (Monsieur Raoul DALLE), Madame Catherine THUIN (Madame Régine BOURGADE), Monsieur Nicolas ROUSSON (Madame Patricia ROUSSON), Madame Valérie TREMOLIERES (Monsieur Aurélien VAN de VOORDE), Madame Marise DA SILVA (Monsieur Philippe POUGET), Conseillers Municipaux.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 26
▪ représentés : 7
▪ absent : 0

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
24 Août 2021

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

- 7 SEP. 2021

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Adjoint, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Madame Stéphanie MAURIN expose :

Dans le cadre de l'installation et l'équipement de son cabinet d'ophtalmologie, le docteur Pascal HERVE a formulé une demande dans le cadre du programme de Développement Rural Languedoc Roussillon 2014-2020 au titre du FEADER.

Afin d'être éligible au financement précité, le dispositif doit faire l'objet d'un subventionnement conjoint de la part d'une structure publique locale. La Ville de Mende souhaite apporter une aide financière à ce projet conformément au tableau ci-dessous :

Charges			Produits		
Intitulé des dépenses	Montant HT	% Montant HT	Dénomination financeur	Montant	%
Equipement	41 499,99 €	100%	FEADER	26 559,99 €	64,00%
			Commune de Mende	6 639,99 €	16,00%
			Autofinancement (> ou = à 20%)	8 300,01 €	20,00%
Total charges	41 499,99 €	100%	Total produits	41 499,99 €	100,00%

Il est proposé :

- **D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 6 639.99 € à l'entreprise unipersonnelle du docteur Pascal Hervé
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à accomplir l'ensemble des démarches et à signer l'ensemble des pièces relatives à la mise en œuvre de cette décision

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le ...1.3...SEP. 2021
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le
Le Maire,
Laurent SUAU

Signé électroniquement par :



08/09/2021